

Résultats du sondage : Quelques clics pour préciser les besoins de formation des équipes travaillant en Service de santé mentale ?

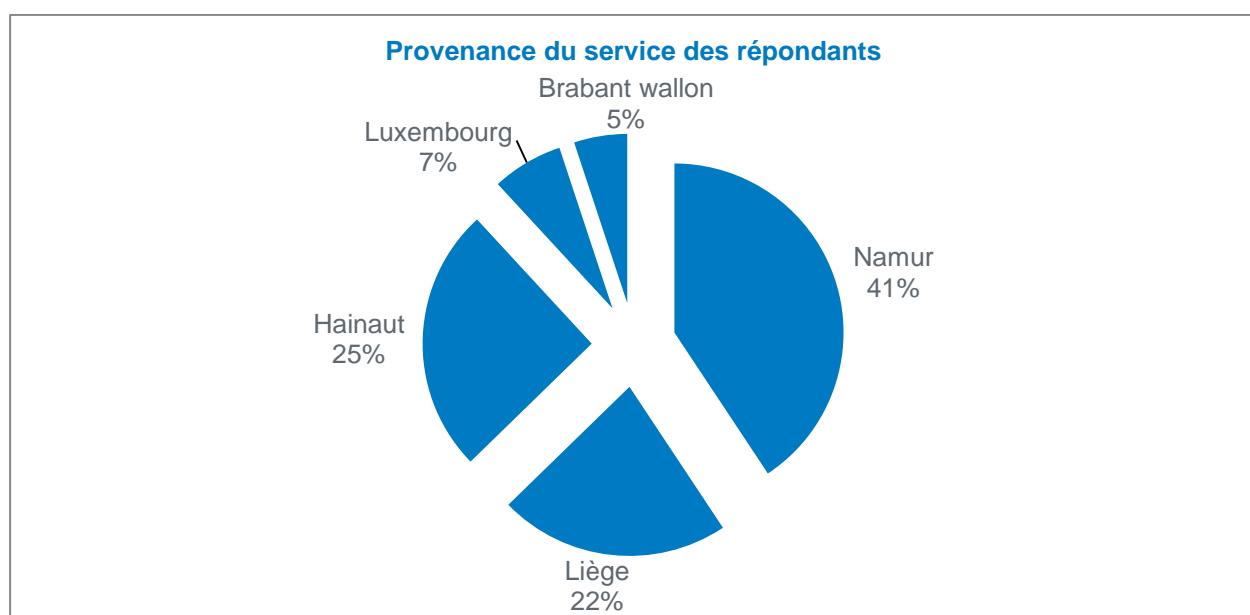
Le sondage

L'asbl Un pass dans l'impasse - Centre de référence info-suicide a pour mission d'**assurer l'accès aux formations** en lien avec la problématique du suicide au sein des Services de santé mentale (SSM). La première analyse des besoins ainsi que les rencontres lors des réunions de concertation ont permis d'**identifier une demande de formation sur cette thématique**. Dans le souci de proposer des modules en accord avec la réalité de terrain du travail en Service de santé mentale, nous les avons sollicité afin de préciser leurs attentes et leurs intérêts concernant une formation. Ce sondage a été envoyé à **tous les SSM de Wallonie**. Chaque membre de l'équipe a été invité à y répondre personnellement et de manière anonyme.

Profil des répondants

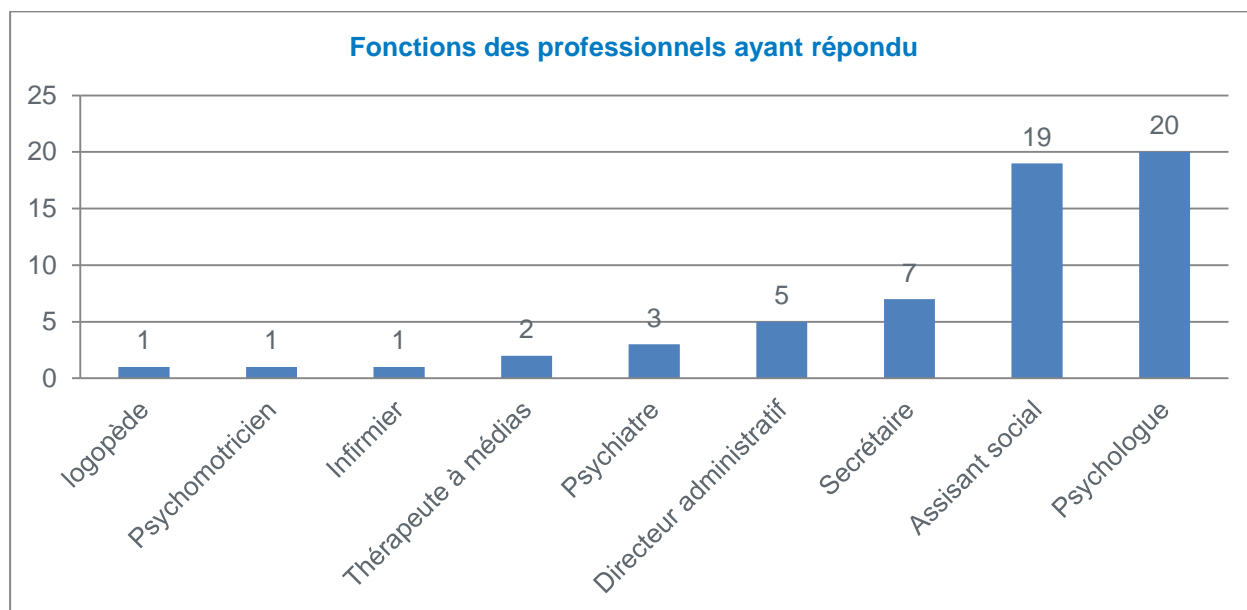
59 professionnels travaillant en Service de santé mentale ont participé au sondage en complétant le questionnaire par voie électronique, via GoogleDrive. Cet échantillon ne peut donc pas être représentatif des desideratas de l'ensemble des travailleurs en Service de santé mentale. Néanmoins, nous pouvons supposer que les personnes qui ont répondu sont ceux qui témoignent un intérêt pour cette thématique. Nous veillerons donc à proposer aux Services de santé mentale une formation au plus proche des réponses données par les professionnels à ce sondage.

La plupart des répondants travaillent dans un Service de santé mentale **généraliste** et principalement au sein de la **province de Namur**. 23 professionnels travaillent au sein d'un SSM ayant développé une initiative spécifique (personnes âgées, enfants et adolescents, auteurs d'infraction à caractère sexuel, assuétudes, club thérapeutique, équipe mobile). L'initiative spécifique la plus représentée dans ce sondage est celle de la prise en charge spécifique **aux enfants et aux adolescents**.



Les 4 fonctions les plus représentées lors des réponses au questionnaire sont les fonctions psychologique, administrative, sociale et d'accueil . Les travailleurs occupant ces fonctions semblent plus intéressés ou concernés par la thématique du suicide. Il ne faut pas négliger que les assistants sociaux et les psychologues sont aussi plus nombreux que les autres fonctions au sein de ces services, il est donc attendu que leurs réponses soient sur-représentées. Les réponses des directions administratives sont aussi importantes. Cette fonction est souvent assurée par un psychologue ou un assistant social.

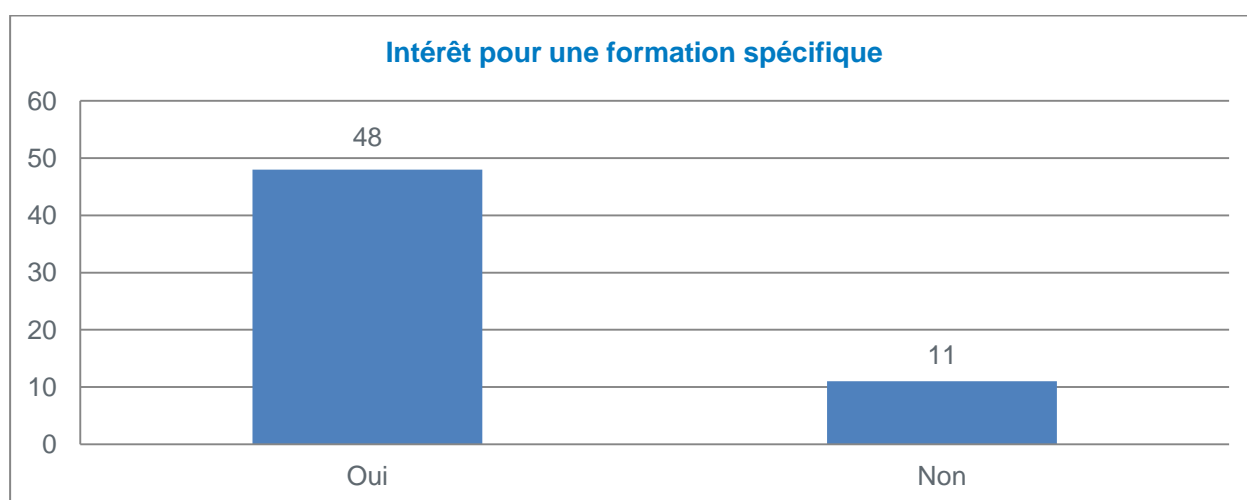
Les fonctions psychologique, sociale et d'accueil sont, à ce jour, les plus réceptives à un projet de formation sur cette thématique.



Intérêt pour une formation spécifique sur la thématique du suicide

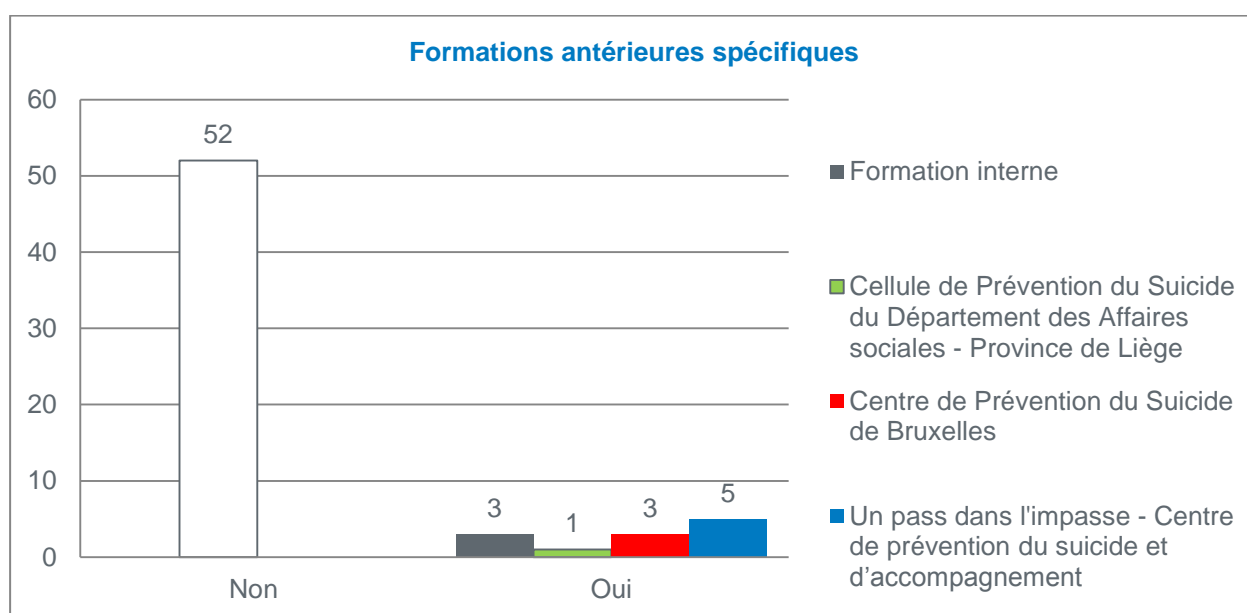
81 % des répondants à ce sondage estiment qu'une formation spécifique sur la thématique du suicide apportera une **plus-value** à leur travail en Service de santé mentale.

Ceux qui ne sont pas intéressés (11 répondants) privilégieraient un **colloque** réunissant des experts dans ce domaine ou l'accès à des **documents** de référence ainsi que les dernières publications sur le sujet. 3 % des répondants ne souhaitent pas se pencher sur ce sujet.



Formations antérieures spécifiques à la thématique du suicide

12 % (7 personnes) des professionnels ayant participé à **une formation spécifique** sur la thématique du suicide déclarent être encore intéressés par une nouvelle formation. Ces formations ont été dispensées par le Centre de prévention du suicide et d'accompagnement de l'ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris, le Centre de prévention du suicide de Bruxelles ainsi que la Cellule de prévention du suicide du département des affaires sociales de la province de Liège. Les services provinciaux signalent qu'ils peuvent bénéficier de ressources en interne telles que les « cellules formations ».



Les raisons expliquant que 88 % des professionnels n'ont pas suivi de formation spécifique sont :

- Les modalités pratiques (date, lieu et prix) des formations proposées précédemment ne correspondent pas à mes disponibilités (n=17, 33 %)
- J'ai effectué des formations non spécifiques à la thématique du suicide qui ont traité ce sujet (n=14, 27 %)
- Ma formation de base me permet de répondre adéquatement aux situations rencontrées (n=12, 23 %)
- Je n'ai pas été informé des possibilités de formation sur cette thématique (n=12, 23 %)
- Le contenu des formations proposées précédemment ne rencontrent pas mes besoins (n=11, 21%)
- Les idéations suicidaires, tentatives de suicide et/ou décès par suicide sont très rares dans le parcours de vie des usagers que je rencontre (n=5, 10 %)

En résumé, ce sont principalement les **modalités pratiques** et les **contenus de formation** qui ne répondent pas aux besoins des équipes.

Une des raisons la plus souvent citée est que la question du suicide a été abordée au sein d'une **formation dite non spécifique**. Il semblerait donc plus intéressant de proposer une formation qui engloberait des éléments relatifs à la prise en charge de personnes suicidaires parmi d'autres éléments auxquels sont confrontées les équipes. En effet, il est rare qu'un usager avance la problématique

suicidaire pour solliciter une prise en charge, pourtant celle-ci est bien présente dans le décours du suivi des usagers de SSM. Par contre, la proposition d'une **formation englobante** ne doit pas occulter l'importance de conférer à la thématique du suicide une place à part entière.

Il est interpellant de remarquer que 23 % des répondants disent ne pas avoir été **informé sur les possibilités de formation**. Les formations spécifiques sur la thématique du suicide sont systématiquement reprises dans la newsletter envoyée à tous les Services de santé mentale ainsi que dans l'agenda du site internet du Centre de référence info-suicide. Une offre de formation a été proposée en 2014 par courrier, mail et via les newsletters du CRéSaM et de la DGO5. Une information par téléphone devra, dès lors, être prévue lors de la prochaine proposition d'offre de formation.

5 personnes (logopède, psychomotricien, thérapeute à médias et 2 psychologues) ont signalé n'être que très **rarement confronté** à cette thématique. Pourtant, seule une d'entre elles n'est pas intéressée par une formation spécifique mais opterait plutôt pour un colloque. De même, 75 % des professionnels qui estiment que leur formation de base leur permet de répondre adéquatement aux situations sont intéressés par une formation spécifique. Nous proposerons donc à tous les travailleurs, **toutes fonctions confondues** de prendre part à une future formation.

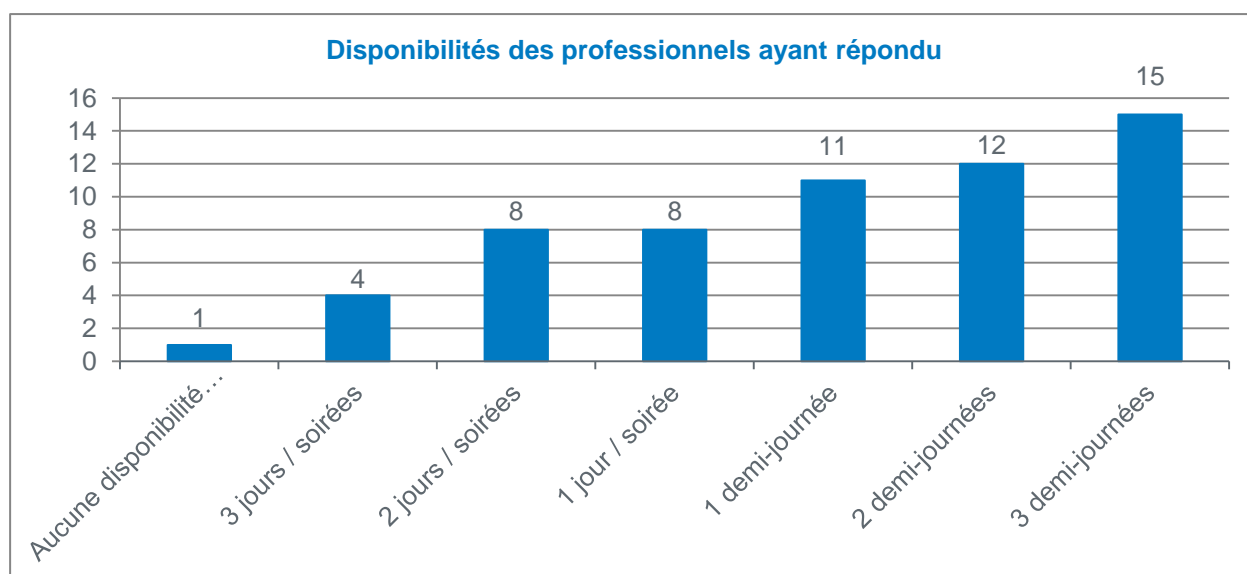
Composition du groupe de formation

Plus de 50 % des répondants préfèrent suivre une formation au sein d'un groupe de travailleurs de SSM **toutes fonctions confondues** tandis que 24 % des professionnels opteraient pour un groupe homogène.

34 % des professionnels souhaiteraient que cette formation soit étendue à d'autres structures que les SSM. 10% des répondants (6) n'ont pas de préférence concernant la composition du groupe.

Modalités pratiques

La grande majorité des réponses indique que la formation devrait avoir lieu dans **les heures de travail, durant la semaine et en journée**. L'étalement de la formation en **trois demi-journées** est la formule qui semble convenir le mieux aux répondants.



Connaissances théoriques

Les notions de **deuil après suicide**, d'**urgence** et celles concernant les **adolescents** sont des éléments que les professionnels souhaitent intégrer au canevas de formation. L'apport d'éléments de prise en charge **psycho-sociale** et **psychothérapeutique** spécifiques des personnes ayant des pensées et/ou des comportements suicidaires est demandé. Des informations ayant trait au **secret professionnel partagé** et soutien à l'**entourage** sont aussi souhaitées.

Les éléments théoriques que les professionnels souhaiteraient acquérir au terme de la formation sont classés ci-dessous par ordre décroissant d'intérêt :

- Les particularités du deuil après suicide (n=35, 59%)
- Le concept d'urgence (n=34, 58%)
- Les particularités des conduites à risque et tentatives de suicide des adolescents (n=34, 58%)
- Les facteurs de risque et facteurs de protection spécifiques à l'adolescence (n=31, 52%)
- Les facteurs influençant le processus suicidaire (n=31, 52%)
- Le vécu de la personne suicidaire (n=30, 51%)
- Le concept de crise suicidaire (n=29, 49%)
- Les initiatives de prévention du suicide ayant fait leurs preuves (n=26, 44%)
- Les ressources disponibles dans ma région (n=24, 41%)
- Les actions de prévention actuellement en cours en Wallonie (n=16, 27%)
- Les notions de prévention universelle, sélective et indiquée en lien avec le suicide (n=13, 22%)
- Les équivalents suicidaires présents chez la personne âgée (n=13, 22%)
- Les données épidémiologiques en rapport avec la thématique du suicide en Wallonie (n=7, 12%)
- Autres éléments théoriques à intégrer (n=4, 7%)
- Aucune connaissance théorique (n=2, 3%)

Développement de compétences

Les compétences qui intéressent les professionnels sont principalement liées à l'**évaluation du potentiel suicidaire**. Le **repérage** et la **proposition d'un suivi adapté** (prise en charge, orientation, écoute, technique d'entretien) sont définis comme des compétences à approfondir ou développer via cette formation.

La liste des compétences sélectionnées par les répondants sont reprises comme suit :

- Evaluer le potentiel suicidaire de la personne (l'urgence, le risque et la dangerosité) (n=41, 69%)
- Repérer les signes de la crise suicidaire (n=34, 58%)
- Identifier la personne vulnérable au suicide (n=31, 52%)
- Proposer le suivi adapté en fonction de l'état de désorganisation de l'utilisateur (n=24, 47%)
- Appliquer "les bonnes pratiques" recommandées en matière de prise en charge des personnes suicidaires (n=23, 39%)
- Orienter, référer ou accompagner l'utilisateur vers d'autres professionnels du réseau et assurer le suivi (n=23, 39%)
- Accueillir et écouter la souffrance (n=20, 34%)

- Développer des techniques d'entretien spécifiques (n=19, 32%)
- Etre en confiance pour questionner les patients sur la présence d'idéations suicidaires ou de passages à l'acte antérieurs (n=18, 30%)
- Intervenir après un passage à l'acte (débriefing, ventilation, ...) (n=16, 27%)
- Utiliser des échelles pour le repérage des personnes à risque (n=7, 12%)
- Aucune compétence à développer (n=6, 10%)

Réflexion et positionnement

Selon les répondants, une formation sur la thématique du suicide devrait permettre de réfléchir et de se positionner sur les **limites internes et externes** de l'intervention en SSM ainsi que sur la question de l'**entourage** et de la période de l'**adolescence**. L'orientation des patients et l'utilisation d'outils d'intervention semblent aussi prioritaires. La différenciation entre un suivi psychothérapeutique et psychosocial par psychologue et/ou assistant social en Service de santé mentale devrait aussi être abordée par les formateurs.

Les éléments sur lesquels les professionnels aimeraient réfléchir dans le cadre de la formation sont :

- Les limites internes et externes de l'intervention en SSM (n=38, 64%)
- Les enjeux de l'adolescence et les comportements suicidaires au vu des conduites à risque (n=35, 59%)
- L'implication des proches dans le suivi d'une personne suicidaire (n=29, 49%)
- L'orientation des patients qui ne peuvent pas être pris en charge par le service (n=27, 46%)
- L'utilisation et l'adaptation d'outils d'intervention (n=22, 37%)
- La mise en place de procédures et protocoles au sein de mon service (n=16, 27%)
- Mes représentations du suicide (n=13, 22%)
- Les actions de prévention possibles en Wallonie (n=9, 15%)

Proposition de formation

Le CRI-S, en collaboration avec des formateurs externes, proposera une offre de formation aux SSM sur base des réponses reçues, au cours du premier semestre 2016.